

Fin des subventions fédérales à long terme

Avant 1994, le fédéral a pris l'engagement de verser annuellement aux HLM, aux coops et aux OSBL d'habitation des subventions à long terme. Ce sont elles qui permettent présentement de diminuer le loyer des locataires à faible revenu de ces logements sociaux. Toutefois, Ottawa a décidé de ne pas renouveler ces subventions, une fois les ententes de financement actuelles terminées. Et quand cela arrive, le choc peut être très grand : des loyers qui peuvent doubler voire même tripler, privatisation d'une partie des logements sociaux, « taudification » de d'autres logements, etc.

À l'échelle du Canada, quelque 585 000 logements sociaux reçoivent toujours des subventions fédérales, alors que 45 000 autres les ont déjà perdues depuis 2006. Or, l'érosion s'accroîtra dangereusement au cours des prochaines années. Si rien ne change, 132 500 logements sociaux seront à leur tour privés de subventions fédérales d'ici 2018 et, à terme, plus aucun logement ne recevra d'argent fédéral.

Perspectives de mobilisation et de luttes

Il est impératif de mener la bataille pour sauver le financement du logement social dès aujourd'hui !

Nous devons travailler activement à la mobilisation des locataires de logements sociaux et des requérants pour empêcher Harper de nous marcher sur le dos !

Dans le contexte actuel pré-électoral, nous devons talonner les partis d'opposition, tant le Parti libéral du Canada que le Nouveau parti démocratique, pour qu'ils s'engagent formellement à refinancer les logements existants et à développer de nouveaux programmes de financement fédéral pour la construction de logements sociaux.

REVENDICATIONS

Le gouvernement fédéral doit respecter ses engagements internationaux en matière de droit au logement. Nous devons collectivement nous mobiliser pour exiger du fédéral :

- 1) de maintenir ses subventions dans les logements sociaux existants et
- 2) de réinvestir de manière importante dans le développement de nouveaux logements sociaux.



FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN
<http://www.frapru.qc.ca/ottawa>
frapru@frapru.qc.ca
www.facebook.com/frapru.logement
@FRAPRU

LE LOGEMENT UN ENJEU FÉDÉRAL

C'est un triste 20^e anniversaire que nous célébrons cette année. En 1994, le gouvernement fédéral a décidé de mettre fin à ses investissements à long terme dans la construction de HLM, de coopératives et d'OSBL d'habitation. Malgré les besoins croissants, le fédéral a choisi de diminuer son aide au logement. Déjà en 1993, il n'investissait que 1,3% des dépenses pour le logement ce qui avait été fortement critiqué par l'ONU. Aujourd'hui ce pourcentage n'est que de 1%.

Ces piètres investissements ont mené le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le logement convenable à semoncer le Canada lors d'une mission d'observation en 2007. Le rapporteur de l'ONU faisait alors valoir que « le Canada est un des pays les plus riches de la planète, ce qui fait que l'existence de cette crise est encore plus frappante ». Il déplorait que le Canada, autrefois reconnu mondialement pour ses politiques de logement avant-gardistes, ne soit plus ce qu'il était dans ce domaine dû aux compressions budgétaires des 20 dernières années.

Le logement, un droit !

Le logement n'est pas une commodité comme une autre ! L'ONU reconnaît le droit au logement comme le lieu où l'on puisse vivre en sécurité dans la paix et la dignité », sans discrimination et sans obstacle, en y consacrant une part de son revenu « qui ne menace ni ne compromette la satisfaction d'autres besoins fondamentaux ». C'est pour ce droit que nous luttons. Tous et toutes doivent pouvoir se loger et vivre dignement.

Bien que le Canada ait ratifié de multiples traités internationaux reconnaissant le droit au logement, dont le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), il est clair qu'il ne respecte pas ses engagements en la matière!





Dans les communautés autochtones

Loin de s'améliorer, les conditions de logement s'aggravent dangereusement chez les Premières nations et le peuple inuit, selon l'Enquête nationale auprès des ménages.

Ainsi, sur les 55 180 logements situés sur des « réserves autochtones » au Canada, 24 020, soit 44%, avaient besoin de réparations majeures en 2011. De plus, 13 900 ménages habitaient un logement de taille insuffisante, pour un pourcentage de 25%, et 18% de ces ménages auraient besoin de 3 chambres à coucher de plus pour satisfaire les besoins de leur famille.

Le surpeuplement des logements est encore plus désastreux sur le territoire inuit du Nunavik, au Nord du Québec. Sur 2535 logements construits dans l'ensemble des communautés, 1055, soit 42 %, sont de taille insuffisante. Par ailleurs, 875 logements, représentant 35 % de l'ensemble, y ont besoin de réparations majeures.

Les conditions déplorables de logement dans les communautés contribuent de surcroît à l'exode vers les centres urbains de plusieurs Autochtones qui y vivent aussi de multiples difficultés : discrimination lors de la location d'un logement, mauvaise qualité des appartements, surpeuplement et, pour plusieurs, itinérance visible ou voilée.

Portrait du logement au Canada

À l'échelle du Canada, 30,7 % des ménages sont locataires. On y trouve 4 078 230 logements locatifs.

Les loyers coûtent cher !

- 40 % des locataires paient plus de 30 % de leur revenu pour leur loyer,
- 19 % paient plus de 50 % et
- 9,5 % paient plus de 80 %.

Au Québec, en 2011, le nombre de logements locatifs s'élevait à 1 311 200. Il s'agit de près de 39 % de l'ensemble des logements, un pourcentage supérieur à celui de toutes les autres provinces canadiennes.

Nombre et pourcentage des ménages locataires consacrant 30% et plus et 50% et plus de leur revenu en loyer, Enquête nationale auprès des ménages, 2011

Canada et régions métropolitaines

	30% et plus de leur revenu		50% et plus de leur revenu	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Canada	1 622 855	40,1	773 720	19,1
Montréal	284 280	39,2	143 915	19,8
Toronto	270 745	42,9	136 470	21,6
Vancouver	136 025	44,4	73 545	24,0
Edmonton	53 800	40,8	27 955	21,2
Calgary	46 355	38,4	22 640	18,7
Québec (ville)	45 790	32,9	21 140	15,2
Ottawa	45 475	38,6	21 970	18,6
Winnipeg	34 365	37,3	15 425	16,7
Halifax	26 220	42,7	13 280	21,6

Le logement social en danger!

Le logement social est la meilleure façon d'assurer la mise en œuvre du droit au logement parce qu'il est sans but lucratif, à propriété collective et qu'il est subventionné directement par les gouvernements, permettant ainsi de sortir le logement du marché spéculatif et d'y maintenir des loyers rencontrant la capacité de payer des ménages à faible et à modeste revenus.

Les provinces et les villes ne sont pas capables d'assumer seules cette responsabilité. Le fédéral doit financer la construction et le maintien de logements sociaux.

D'ici 2019, Ottawa n'accordera que 250 millions \$ par année à l'ensemble des provinces et des territoires pour tous leurs programmes de logement dit « abordable ». Au Québec, les 58 millions \$ accordés par le fédéral ne sont même pas suffisants pour subventionner la construction de 700 logements sociaux.

